



## POLITIQUE SOCIALE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR ET DE LA COMPTABILITÉ PUBLIQUE

La Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique est un acteur essentiel de la gestion des finances publiques.

En effet, notre vision commune est de bâtir une administration du Trésor Public toujours plus performante, capable d'accompagner efficacement les efforts de croissance économique de notre pays.

Cet accompagnement ne peut se faire sans l'optimisation des actions sociales en faveur des agents et l'amélioration de leur bien-être social pour un meilleur rendement.

Il s'agira d'apporter à chaque agent, différents appuis destinés à alléger les contraintes de sa vie quotidienne. L'objectif de cette action est de préserver la cohésion au sein de notre institution et de créer un véritable réseau d'échange constructif, en se basant sur la sécurité, la santé, et le bien-être social de nos agents.

La réalisation d'une telle ambition passe par le renforcement des capacités opérationnelles et la mise en place d'une politique sociale adaptée, au profit du personnel. Celle-ci s'appuie sur cinq domaines majeurs :

- Assurer la santé des agents ;
- Améliorer la sécurité et les conditions de travail ;
- Pérenniser les célébrations communautaires ;
- Renforcer les actions d'entraide ;
- Développer les activités culturelles et sportives.

Pour ce faire, je m'engage à fournir les ressources nécessaires à la mise en œuvre de cette politique sociale et à veiller à l'atteinte des objectifs déclinés.

J'exhorte donc le Comité de Direction et l'ensemble du personnel à s'impliquer effectivement, avec moi, dans la réalisation de notre projet commun.

Fait à Abidjan, le 03 Janvier 2018

ASSAHORÉ KONAN JACQUES  
Directeur Général  
du Trésor et de  
la Comptabilité Publique

**ASSAHORÉ Konan Jacques**  
Directeur Général du Trésor  
et de la Comptabilité Publique